

Un événement qui a retenu l'attention internationale a été la signature entre le Canada et la Fondation Tungavik de Nunavut d'une entente prévoyant la création du nouveau territoire de Nunavut d'ici l'an 2000. Il s'agira d'un territoire gouverné par des autochtones, principalement des Inuit. Il couvrira le cinquième de la superficie du Canada, soit plus que bien des pays représentés à cette assemblée aujourd'hui.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, le Canada vient de conclure un vaste processus de consultations publiques sur le renouvellement de sa constitution. Toutefois, vous n'êtes peut-être pas tout à fait conscients de la percée historique qu'ont réalisée les peuples autochtones durant ce processus.

En effet, pour la première fois de notre histoire, des leaders autochtones représentant les quatre associations autochtones nationales du Canada, de concert avec le Premier Ministre du Canada, les premiers ministres provinciaux et les chefs de gouvernement territoriaux, ont participé au processus de renouvellement constitutionnel. Ensemble, ils ont conclu une entente de principe qui aurait reconnu dans la constitution le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale à l'intérieur du Canada.

En plus des discussions constitutionnelles, nous avons poursuivi une autre approche visant une forme d'autonomie gouvernementale fondée sur la communauté, de même que des négociations tripartites réunissant les autochtones vivant hors réserve, les métis et les provinces. Selon les ententes conclues, une vaste gamme de compétences, telles l'éducation, les soins de santé, l'administration de la justice, le développement économique, la langue et la culture, peuvent être transférées au gouvernements autochtones.

Les Canadiens ont clairement indiqué qu'ils souhaitent voir les autochtones participer activement à la gestion et au développement du Canada. À cette fin, d'ailleurs, une commission royale sur les peuples autochtones mène une vaste enquête dans des centaines de communautés autochtones et autres. Elle fera ensuite des recommandations au Parlement sur un large éventail de questions économiques, sociales et culturelles intéressant les peuples autochtones du Canada.

Mais nous ne pouvons progresser ni à cet égard ni dans aucun autre dossier en nous penchant uniquement sur les problèmes et les injustices du passé. Nous devons aussi penser au monde que nous voulons créer pour nos enfants.

Ainsi, le Canada se propose d'aider à bâtir un avenir meilleur pour les enfants, y compris les enfants autochtones, grâce à un Fonds de Partenariat pour les enfants. Cette composante internationale du plan d'action canadien pour les enfants intitulé GRANDIR ENSEMBLE fait suite aux promesses que nous avons faites au Sommet mondial pour les enfants. Et les besoins des enfants autochtones ont été reconnus au nombre des priorités de ce fonds.